

campagne 2024
**Bordereau de déclaration
de sortie d'animaux pour FM ou CN**
Aide bovine (AB) • Corse



Financé
par l'Union européenne

IMPORTANT : les explications pour remplir le *Bordereau de déclaration de sortie d'animaux pour FM ou CN* sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT. Les justificatifs de perte doivent être conservés sur l'exploitation.

Ce *Bordereau de déclaration* a pour objet de notifier les sorties de bovins pouvant bénéficier, selon vous, d'une dérogation pour **force**

majeure ou circonstance naturelle. Seuls seront pris en compte les bovins entrés au plus tard dans l'exploitation le 16 octobre 2024 et qui, le 15 avril 2025, auraient atteint l'âge de 16 mois.

Vous devez compléter cette déclaration par l'envoi d'un courrier à votre DDT, où vous formulez votre demande de dérogation et apportez les justifications utiles.

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare avoir perdu bovin(s) éligible(s) à l'aide bovine.

Numéro des animaux FR FR FR

FR FR FR

FR FR FR

Cette perte est intervenue le pour le motif suivant :

abattage sanitaire accident mortalité autre (précisez) :

Commentaires

À :, le

Signature de l'exploitant, ou du représentant légal en cas de forme sociétaire autre que GAEC, ou de l'associé ayant reçu délégation de signature électronique par les associés en cas de GAEC :

ISCC*50759
IMPRIMERIE NATIONALE

campagne 2024
Bordereau de localisation
Aide bovine (AB) • Corse



Financé
par l'Union européenne

Important : les explications pour remplir le *Bordereau de localisation* sont détaillées dans la notice disponible sur telepac ou auprès de la DDT.

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

Je déclare que mes bovins sont susceptibles d'être localisés jusqu'au 15 avril 2025 inclus.

dans un bâtiment de mon exploitation. *Veillez préciser la localisation du bâtiment (nom de la commune)* :

sur des îlots figurant dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2023.

sur des îlots non déclarés dans le registre parcellaire de ma déclaration de surfaces 2023. Ces îlots sont les suivants :

Commune	Agriculteur ayant déclaré ces îlots en 2023 (s'il est connu)			Lieu-dit ou autres précisions sur la localisation
	Numéro Pacage	Nom	N° îlot	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

sur des estives, alpages ou parcours collectifs (*veillez indiquer la dénomination de l'estive*)

À :, le

Signature de l'exploitant, ou du représentant légal en cas de forme sociétaire autre que GAEC, ou de l'associé ayant reçu délégation de signature électronique par les associés en cas de GAEC :

ISCC*50759
IMPRIMERIE NATIONALE